

OCBM de Namur : document préparatoire au point 2.4.

Mise à jour de la programmation des redéploiements d'ici 2030 dans le bassin de Namur

1. Contexte

Lors de l'OCBM du 24 septembre 2020, les éléments de planification des redéploiements suivants ont été partagés :

L'Organe émet un avis favorable sur la méthodologie de redéploiement et prend acte, qu'après l'étude du redéploiement de la zone de Gembloux en 2020, l'autre étude de redéploiement prévue au sein du bassin de mobilité de Namur concerne la zone pluricommunale de Philippeville en 2021. Cette zone comporte 10 communes :

- | | |
|------------------|-------------------|
| 1. Anhée | 6. Hastière |
| 2. Mettet | 7. Viroinval |
| 3. Onhaye | 8. Fosse la Ville |
| 4. Philippeville | 9. Doische |
| 5. Couvin | 10. Florennes |

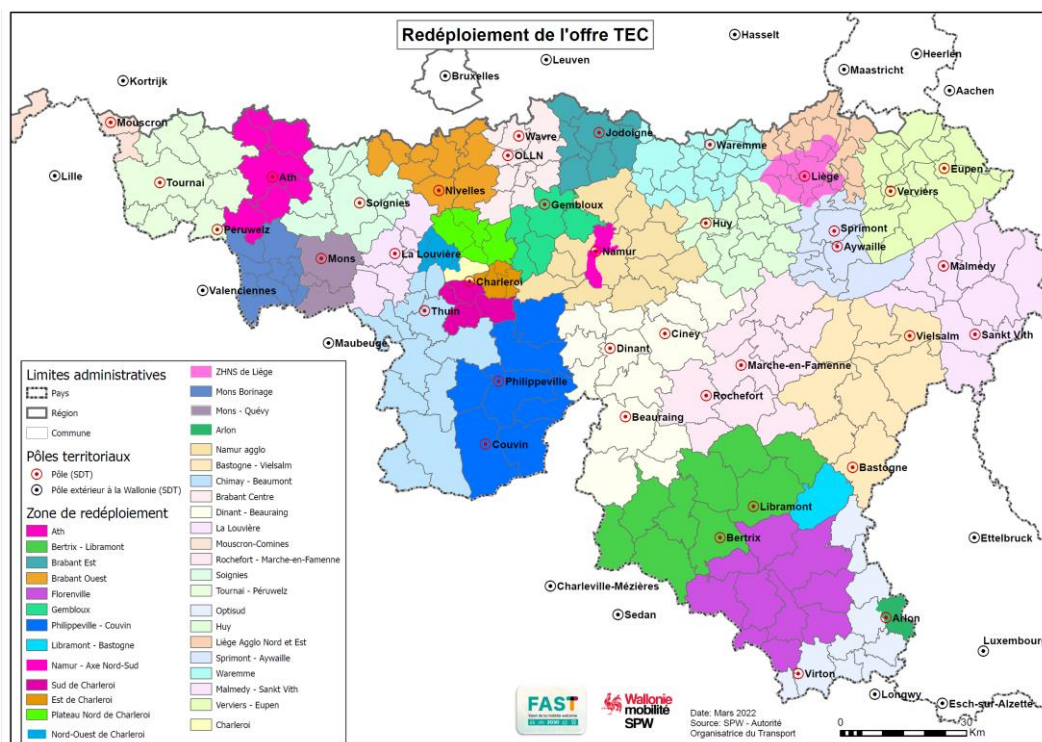
Il recommande d'informer et d'inviter également les communes périphériques à la zone de redéploiement en fonction des liens de mobilité éventuel avec cette zone.

Il recommande d'intégrer, dans la méthodologie, la consultation et la communication de/vers la population et les acteurs socio-économiques par les différentes parties prenantes concernées.

Il recommande également de mener ces études de redéploiement dans une optique intermodale, notamment avec le réseau de modes actifs.

Suite à un travail important de planification réalisé conjointement par le SPW et le TEC pour baliser l'ensemble des évolutions de l'offre de transport public nécessaires à travers toute la Région pour atteindre les objectifs 2030 de la Vision FAST que s'est fixé la Wallonie, le calendrier et les périmètres des zones de redéploiement pour le bassin de Brabant Wallon ont été adaptés et précisés.

2. Les périmètres des zones de redéploiement



Les communes du bassin de mobilité de Namur sont ainsi réparties dans 7 zones de redéploiement définies comme suit :

Zone de redéploiement	Communes concernées	Diagnostic	Nouveau P RTP	Etudes opérationnelles et participation citoyenne	Mise en œuvre opérationnelle	Evaluation
Gembloux	Gembloux, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère, Sambreville, Sombreffe	Automne 2019	2020	2022	2023	2025
Philippeville-Couvin	Cerfontaine, Couvin, Doische, Florennes, Mettet, Philippeville, Viroinval	Automne 2021	2022	2023	2025	2027
Namur urbain	Namur	Printemps 2022	2022	2023	2024	2026
Bertrix-Librumont	Bertrix, Bièvre, Bouillon, Libin, Libramont-Chevigny, Paliseul, Sainte-Ode, Saint-Hubert, Vresse-sur-Semois	Automne 2022	2023	2024	2025	2027
Marche-en-Famenne	Durbuy, Erezée, Hotton, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rendeux, Rochefort, Somme-Leuze, Tellin, Tenneville	Printemps 2024	2024	2025	2026	2028
Condroz-Meuse	Anhée, Beauraing, Ciney, Daverdisse, Dinant, Gedinne, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Onhaye, Wellin, Yvoir	Printemps 2025	2025	2026	2027	2029
Grand Namur	Andenne, Eghezée, Fernelmont, Floreffe, Fosses-la-Ville, Gesves, Héron, Ohey, Profondeville	Printemps 2026	2026	2027	2028-2030	> 2030

La zone de redéploiement de Gembloux dispose à présent d'un Plan Régional de Transport Public (P RTP) établi par l'AOT. Grâce aux études opérationnelles menées par le TEC sur cette base, une démarche d'information publique et de participation citoyenne « mobili » a été menée sur la zone. Le scénario opérationnel préférentiel et les amendements au P RTP en découlant sont présentés au présent OCBM.

Deux communes du bassin de Namur (Vresse-sur-Semois et Rochefort) seraient étudiées dans le cadre du redéploiement de zones du bassin luxembourgeois.

Une commune du bassin de Liège-Verviers (Héron) et deux communes du bassin luxembourgeois (Daverdisse et Wellin) seraient étudiées dans le cadre du redéploiement de zones du bassin namurois.

La quasi-totalité de l'offre du bassin serait ainsi redéployée d'ici 2030.

3. Proposition d'avis de l'Organe

L'Organe émet un avis favorable sur le périmètre et l'évolution du planning de redéploiement de l'offre de transport en commun sur son bassin, à savoir :

- **Etude du redéploiement de la zone Philippeville-Couvin (en cours) : présentation d'un diagnostic à l'OCBM d'automne 2021 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2022 le projet de réseau cible (ambitions tactiques) ;**
- **Etude de redéploiement de la zone urbaine de Namur (en cours) : présentation d'un diagnostic à l'OCBM de printemps 2022 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2022 le projet de réseau cible (ambitions tactiques) ;**
- **Etude du redéploiement de la zone Bertrix-Libramont : présentation d'un diagnostic à l'OCBM d'automne 2022 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM de printemps 2023 le projet de réseau cible (ambitions tactiques) ;**
- **Etude du redéploiement de la zone de Marche-en-Famenne : présentation d'un diagnostic à l'OCBM de printemps 2024 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2024 le projet de réseau cible (ambitions tactiques) ;**
- **Etude du redéploiement de la zone Condroz-Meuse : présentation d'un diagnostic à l'OCBM de printemps 2025 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2025 le projet de réseau cible (ambitions tactiques) ;**
- **Etude du redéploiement de la zone du Grand Namur : présentation d'un diagnostic à l'OCBM de printemps 2026 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2026 le projet de réseau cible (ambitions tactiques).**